

Siège Social

**SYVEDAC** 

9, rue Francis de Pressensé 14460 COLOMBELLES

Tél.: 02 31 28 40 03

# **EXTRAIT** DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation: 1er octobre 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le mardi sept octobre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER - 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

> Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents :

### Etaient présents :

**⇔** COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : Mme BARILLON - M. BERTHAUX - Mme BONAMY - Mme COUE DA SILVA -M. COUTANCEAU - M. DEGOULET - M. DIVIER - M. DUTHILLEUL - M. FLAUST - M. GOUTTE -M. GUENNOC - M. GUIDI - M. JOBEY - Mme LAMY - M. LANDEMAINE - M. LE LAN -M. LECERF - M. PINTHIER - M. POTTIER - M. PRIEUX - M. RAVENEL - Mme RIBALTA -M. ROBERT - M. SIMAR.

Délégués suppléants: M. BONNE - Mme LEFEVRE - M. VARIN.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Déléqués titulaires : M. COOL - M. GUILLOT - M. MARIE - Mme NOGUES - Mme REVERT -M. TISSIER - M. VIGAN.

Délégué suppléant : M. BENARD.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. BOSSARD – M. GAUQUELIN – M. LENEZ.

COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Déléqués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE - Mme DUBOS - M. GERMAIN - Mme GRANA -Mme LELIEVRE - M. PAZ.

➡ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégués titulaires : M. DENOYELLE. Délégué suppléant : M. LANDREIN.

⇒ SMICTOM DE LA BRUYERE

Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ - M. VALENTIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

Déléqués titulaires: M. ALIMECK - M. BLAIS - M. DEWAELE - M. GUILLEMOT - M. LE BRET (18h00 à 19h15) -M. LEBRETHON

Délégué suppléant : M. DELILE (19h15 à 19h45).

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

Accusé de réception - Ministère de l'intérieu

014-251402681-**DELEGIOE**75250101ECIOS: INT. FURON.

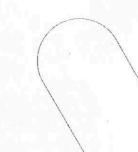
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025 Publication: 17/10/2025

Polndrautonne lechapetente par délegation des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles 2 31 28 40 03 · contact@syvedac.org

syvedac.org



# Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

<u>Déléqués titulaires</u>: M. ADAM – M. BAIL – M. BERNARD – M. BOURGUIGNON – Mme BRIAND – Mme BURGAT – M. CHRETIEN – M. DESVAGES – Mme DIOUF – M. ESCACH – M. FIQUET – Mme LEGRAND – M. LESELLIER (Décédé) - M. LIZORET – M. LOUVEL – M. MARIE – M. MATA – M. MATHON – M. MONTONI – M. RENOUF – M. RIVOIRE – Mme SASSIER – M. SERÉE – Mme THOMAS – M. VINCENT.

**⇔** COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

<u>Déléqués titulaires</u> : M. BRIARD – M. CHEDEVILLE – Mme DESHAYES – M. GALLIER – M. GILAIN – Mme LAMY – M. LOUIS – Mme WASSNER.

**⇔** COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. DELAHAYE - M. DUPONT-FEDERICI.

□ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégué titulaire : M. HILBÉ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

<u>Délégué titulaire</u> : Mme BLANCHER – M. GOBE – M. MAUGER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

Délégués titulaires : M. AMILCAR - M. GUILLEMETTE - Mme LONCLE - M. PESQUEREL.

## Etaient absents (délégués titulaires) :

**⇒** COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires: M. GOBERT - M. LANGLOIS - M. SIX - M. WILLAUME.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur Q14,251402681-20251007-251007\_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025 Publication : 17/10/2025

Powinitautopité convetente quant d'élégation des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles D2 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

w.syvedac.org





#### Comité syndical du mardi 7 octobre 2025

8. <u>FINANCES – EXERCICE 2025 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – AUTORISATION DE PROGRAMME « QUAI DE TRANSFERT » ET CREDITS DE PAIEMENT</u>

L'article R.2311-9 du CGCT précise que les autorisations de programme ou d'engagement afférentes à des projets à caractère pluriannuel, ainsi que leurs révisions éventuelles, sont présentées par le président et votées par l'assemblée délibérante lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives, par délibérations distinctes.

Autorisation de Programme « Quai de transfert » N°1000

Une autorisation de programme a été créée pour la construction du quai de transfert à Lisieux en 2022.

Il est proposé, pour la décision modificative n°1/2025 de maintenir le montant de l'autorisation de programme à 4 300 000 €.

Il était inscrit 1 251 000 € de crédits au budget 2025. Compte-tenu du retard pris sur le projet, il est proposé pour la DM1 2025 de réduire le montant de crédits de paiement de - 900 000 €.

### LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction comptable M 57;

Vu le projet de Budget établi pour l'année 2025 ;

Après en avoir délibéré;

DECIDE des inscriptions de crédits de paiement telles que proposées ci-dessus ;

**AUTORISE** le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

Olivier PAZ Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 014-251402681-20251007-251007 08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025 Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

